

Ceci est un brouillon

SOMMAIRE

« [Je suis venu faire avec vous un bout de chemin](#) » Jean

[Témoignage d'un prêtre et religieux marié](#)

[Courrier](#) : « A l'intérieur, fais comme il te plaît; à l'extérieur, selon la coutume. »

[Anne-Marie, compagne d'un prêtre pendant 23 ans.](#)

[Lettre au pape Benoît XVI par Dominique VENTURINI](#)

[Jacques Brel : je vous souhaite...](#)

Je suis venu faire un bout de chemin avec vous

Je m'appelle JEAN.

J'ai travaillé d'abord dans une paroisse, puis comme aumônier diocésain, puis comme aumônier national du MRJC.

C'était l'époque où le Mouvement ne comptait pas moins de 40 permanents (garçons et filles) à Paris délégués par leurs pairs à l'échelon national.

En 1962-1965, le Concile Vatican 2.

Puis il y eut Mai 68. Ce Mai 68, je l'ai vécu à Paris, avec les militants. La relation à une autorité, la liberté d'expression, la volonté de sortir des ornières et de créer des espaces de créativité, la libération des femmes, la volonté de penser par soi-même... c'était d'abord cela Mai 68. Que de bouleversements ! Que d'évolutions dans les esprits depuis cette époque !

En 73, après avoir longtemps travaillé ensemble dans différentes structures, après bien des entretiens y compris avec le Père Guy-Marie Riobé, évêque d'Orléans, nous avons fait le choix avec Colette de partager notre vie et de l'annoncer.

D'un jour à l'autre je me suis donc retrouvé, comme on pouvait s'y attendre, sans emploi et sans toit. Nous sommes restés en Région parisienne; nous avons donc eu la chance de ne pas subir le poids du « qu'en dira-t-on » !

J'ai d'abord été sollicité pour un emploi dans l'action et l'animation sociales. J'y suis resté 7 ans sans ménager ni mon temps, ni ma peine ! une habitude !

Nous avons rapidement pris contact avec l'équipe de Prêtres mariés dite « France-Nord ». Et à partir des Rencontres annuelles dites « de Bagneux », nous avons eu l'idée de créer avec des amis une équipe sur la banlieue Nord-Ouest. Nous avons alors mesuré combien étaient nécessaires, dans ces circonstances de rupture, le soutien et la fraternité, une fraternité quelques fois bien supérieure à ce que nous avons rencontré auparavant à travers différents ministères. Nous y avons accueilli d'autres couples quelques fois assez perturbés, notamment par la manière dont la hiérarchie catholique leur avait proposé de « quitter précipitamment et en sourdine » leur ministère antérieur ! La veille, vous êtes un excellent aumônier de jeunes; le lendemain vous ne valez pas une pipe à tabac ! Cohérence ? Une question s'imposait spontanément : comment peut-on prétendre apporter la « bonne nouvelle » de Jésus et manifester dans ces circonstances un comportement aussi inhumain ? « Partez le plus loin possible » : c'était le refrain que les évêques tels des marionnettes répétaient à tous ceux qui voulaient « quitter ». Et ils étaient nombreux, comme mus par une soudaine force de libération d'un carcan qui pesait sur leurs épaules. « Partez », mais sans le sou, bien sûr ! Il en était ainsi pour l'extrême majorité des cas ! L'Institution primait alors sur la santé et le bien-être des hommes ! La peur de la contamination tant auprès des fidèles que des confrères ! C'est avoir bien peu de confiance dans les convictions des uns et des autres !!!

Or c'est dans l'action qu'on apprend, vous en conviendrez. L'affirmation des bonnes intentions ne suffit pas. Et c'est dans l'action qu'on découvre les vrais, mais aussi les faux amis.

Colette travaillait dans le domaine de l'Education populaire et de la formation. Nous avons donc de quoi échanger, nous soutenir, avancer... Par la suite j'ai été amené à travailler dans la formation des Assistantes sociales, mais en Université à Villetaneuse. C'était une première ! Former des AS dans un cadre universitaire, et non plus dans des écoles privées. Puis ce fut l'animation et la gestion de Centres sociaux, la formation de chefs d'entreprise, l'information et la formation à l'Europe... Aujourd'hui il faut être capable de se diversifier.

Lorsque j'ai compris que « Plein Jour » était en difficulté vers 2003, je me suis proposé de venir au secours. Mais rien n'y a fait. Et ce furent 5 ans de silence ! Aussi lorsque dernièrement Dominique

m'a sollicité pour relancer avec elle l'Association, je n'ai pas beaucoup hésité. Jean Huez, un généreux militant du Mans, avait mis en musique le premier Site; il m'en a donné les clefs. Nous aurons l'occasion d'en reparler très bientôt avec certains pour voir comment en faire un Site bien partagé et très utile au service des adhérents certes, mais surtout de toutes ces femmes compagnes clandestines qui cherchent des réponses à leurs problèmes de vie.

C'est pour moi une nouvelle aventure en perspective. J'accepte de cheminer avec vous, et de servir, oui d'apporter ce que je sais faire et être, oui, de servir... seulement..

jean.combe34@gmail.com

Témoignage d'un religieux-prêtre marié

Ma propre expérience et les confidences reçues m'ont fait prendre conscience de l'immense souffrance des femmes frappées par l'interdit.

Cependant, nous ne pouvons pas ignorer le parcours douloureux de nos compagnons d'abord tiraillés entre l'amour et la discipline, et ensuite quand ils ont le courage de rompre avec l'Institution.

Avec l'autorisation d'un ami, ancien prêtre et religieux, je vous livre son témoignage :

Après deux ans de ministère, le Père D. m'a fait quitter la congrégation parce que j'étais tombé follement amoureux d'une femme de mon quartier. Ah ! l'amour ! Il m'avait cependant, et je lui en suis reconnaissant, trouvé un travail grâce à ses relations.

*A 31 ans, avec le sentiment d'avoir tout perdu et d'être abandonné de tous, je pris donc un nouveau départ dans la vie. Les débuts furent très difficiles et même douloureux. J'étais seul, sans logement, sans aucune compétence professionnelle et pratiquement sans argent. **La veille, j'avais paraît-il 250 « frères », mais aucun – sauf un – ne se manifesta pour savoir si j'avais de quoi manger à midi et un toit pour dormir le soir !***

J'étais au plus bas de l'échelle. Cependant, j'étais bien décidé à tout faire pour m'en sortir.

Tout était à apprendre. J'ai appris !

J'ai appris la comptabilité, la conduite des poids lourds, le dépannage des chaudières, l'action commerciale, l'animation du personnel...

J'ai parlé de ma solitude et de la tentation de désespérance à laquelle m'a exposé la décision brutale, sans compassion et sans accompagnement, du Père J. Il me faut aussi parler de ceux qui m'ont aidé, de l'amitié de la plupart de mes camarades de travail, de la compréhension de ma hiérarchie, de la charité sans calcul du très vieux curé de M. qui, un soir où il faisait froid, est passé prendre de mes nouvelles, et qui est revenu, une demi-heure après, avec un poêle à gaz et une couverture. Petites attentions, petits encouragements qui, dans les débuts, aident à faire un pas, pas plus, puis un autre, jour après jour.

Deux ans après, G. se marie. Trois enfants viennent peupler le foyer. Par une promotion, cet homme énergique est reconnu dans son travail. On pourrait croire que « tout baigne ». Et pourtant, après le traumatisme de son éviction brutale et la culpabilité imposée par le milieu clérical, il subsiste en lui une blessure mal cicatrisée.

La guérison, le changement de point de vue est venu plus tard, grâce en particulier aux groupes de « Prêtres mariés ». Tout avait été fait pour m'isoler et me culpabiliser. Et voilà qu'un réseau fraternel se tisse autour de moi et me tend la main. En réunion sur la région parisienne, on se retrouve à 30 avec femmes et enfants pour parler, chanter, faire un peu la fête. On n'est plus seul, on voit les choses

autrement. Et peu importe désormais, le mépris que cette Eglise d'un autre âge fait lourdement peser sur nous tous, après avoir tenté de nous priver de nos droits fondamentaux, celui d'aimer librement la femme de notre choix. Je perdis donc, dès cette période, tout complexe vis à vis de mon mariage. Encore merci à ces prêtres mariés chaleureux que l'on maintient sur le parvis avec dédain, mais qui m'ont bien aidé à redresser la tête et à retrouver ma fierté d'homme libre.

Vis à vis de l'Eglise catholique, s'ouvre alors une longue période de calme. Travail et action syndicale très prenants, famille chrétienne et pratiquante, nombreuses réunions. J'étais très occupé, sans esprit critique. Quinze ans après avoir été exclu du ministère, je crois que j'aurais encore accepté, en accord avec les revendications des prêtres mariés, une responsabilité ou une mission de la part de la hiérarchie. Grâce à « Témoignage chrétien » et à « Goliath » dont j'étais un lecteur assidu, les premières fissures commençaient bien à fragiliser mes certitudes concernant la vie et la nature de l'Eglise. Mais je restais un bon catho de gauche, ne remettant rien de fondamental en cause. J'étais comme anesthésié par mes onze ans de « formation » à la prêtrise et par ma longue pratique religieuse.

Survient alors l'affaire Gaillot qui produit en lui un véritable séisme. Une révolte telle que la rupture est sans appel.

A l'évidence, ces théocrates arrogants et cette mascarade de justice, n'avaient rien à voir avec l'Evangile.

J'espère que de plus en plus d'hommes et de femmes de tous les pays se dresseront face à ces gens-là, chaque fois qu'ils s'arrogeront le droit d'intervenir dans leur vie privée ou dans la vie publique de leur pays, de façon autoritaire et sans aucun mandat démocratique, au seul nom de leur foi religieuse.

Nous voulons simplement vivre libres et solidaires dans un monde que nous souhaitons pluraliste, tolérant, laïque et fraternel.

COURRIER : la relation femme-prêtre

« A l'intérieur, fais comme il te plaît. A l'extérieur, selon la coutume. »
(maxime latine)

Dans un style vigoureux et une logique implacable, un de nos correspondants exprime sans complaisance son point de vue sur **la relation femme-prêtre**.

« Je sais par expérience, que « l'amour a des raisons que la raison ne connaît pas. »

Ceci dit, il faut voir les choses en face et se positionner en conséquence, si l'on ne veut pas « perdre sa vie » à force d'attendre et d'espérer des événements improbables ou impossibles.

Tout est possible dans un couple d'adultes, s'il y a accord réciproque.

On peut se contenter, et se satisfaire, d'un ou deux « cinq à sept » hebdomadaires. Et c'est, je crois, ce que recherchent, en fait, beaucoup de prêtres. Mais si l'on veut un amour profond, fécond, exclusif, il faut que chacun s'engage librement et sans entraves, au service de l'autre. Le prêtre doit alors quitter son ministère, même si c'est difficile, et ne pas imposer à sa partenaire une sorte de ménage à trois qui ne peut déboucher sur rien de sérieux et d'épanouissant, surtout pour la femme qui, par faiblesse et par « Amour » perdrait sa vie dans ces fréquentations adolescentes.

Vouloir garder à la fois « sa » femme et son ministère, c'est choisir la même voie égoïste que ces nombreux hommes mariés qui promettent à leur maîtresse, parfois pendant des décennies, de divorcer sans jamais passer à l'acte. Ce n'est pas honnête. Ce n'est pas digne. Et les femmes, malgré leur amour, ne doivent pas accepter que ces situations ambiguës et souvent mensongères, perdurent pendant des années. Elles doivent trouver quelque part la force de rompre et réorienter leur vie.

C'est avec courage et détermination que cet ancien religieux a su trancher ses liens avec sa congrégation. Non sans souffrance, avoue-t-il. Cette appréhension loyale de la réalité, cet homme se l'est d'abord appliquée à lui-même.

Je n'ai plus aucun complexe envers eux tous. Bien au contraire. Je me félicite tous les jours d'avoir abandonné si vite et si jeune, ce ministère misérable.

Ndlr : Tout en reconnaissant que ce raisonnement est juste, nous objecterons que les réactions du cœur sont beaucoup plus compliquées. Chez nous, femmes, l'Amour accumule des trésors de patience pour attendre une issue favorable. Au risque d'y sacrifier les meilleures années de notre vie. Toujours dans le même courrier, notre homme commente une citation du journal « la Provence » parue dans notre bulletin de juin : « Je n'ai pas eu une vie d'homme. »

C'est affreux et d'une tristesse infinie. Mais je pense que beaucoup de prêtres actuels, trompés dès leur jeunesse, ayant subi pendant des années, un lavage de cerveau raffiné, privés de liberté, et de tout moyen matériel de subsistance en cas de départ, pourraient en dire autant aujourd'hui. C'est pourquoi il me semble que ce sont eux qui doivent être le cœur de cible de « Plein Jour » plutôt que Rome et sa hiérarchie aux ordres. Sans oublier, bien sûr, l'accompagnement et le soutien aux femmes.

Ndlr : Certes, cette critique est rude. Mais elle ne fait que souligner le conditionnement des prêtres. Mis à part dès l'enfance : entrés au petit séminaire à dix ans. Confrontés à l'amour d'une femme, ils traversent une douloureuse crise de conscience. Combien de fois n'ai-je pas entendu ces phrases : « Je ne veux pas être infidèle à ma vocation. Je ne peux pas trahir mon engagement vis à vis du Christ. »

Funeste erreur d'appréciation. En fait, il s'agit de se libérer d'une promesse à une règle ecclésiastique instaurée tardivement, qu'on n'est plus en mesure de respecter.

ANNE-MARIE, compagne d'un prêtre pendant 23 ans

Vendredi 16 juin 2006 André, prêtre et religieux belge, quitte notre appartement parisien pour regagner sa paroisse .

Il m'embrasse et me dit « A ce soir ! ».

JE NE L'AI JAMAIS REVU...

Décembre 1982 Rencontre à Tunis d'André. Il a 40 ans, j'en ai 31. C'est le coup de foudre. Au bout de quelques minutes, j'apprends qu'il est prêtre. Je suis agnostique et, pour moi, un prêtre est un homme comme un autre, mais André a fait vœu de célibat. Par respect pour lui, je ne veux rien commencer avec lui. Mais l'attirance est réciproque... Un soir où nous sommes seuls, André me prend la main... Il me parle très vite de son projet de quitter Tunis pour travailler à Paris, où j'enseigne et où j'habite. Il m'explique que les prêtres étaient mariés au début de l'ère chrétienne et que, de toute façon, nous ne faisons de mal à personne.

Il est convaincant et je ne demande qu'à me laisser convaincre...

En novembre 84 il est nommé dans une communauté en Belgique. A partir de ce moment-là il multiplie les séjours à Paris et à la campagne chez mon père (qui l'a reçu pendant 17 ans) .

Je vais le voir en Belgique. Nous passons beaucoup de temps ensemble.

Je veux un enfant, mais André n'en veut pas. Il me dit que nous pouvons très bien être un couple sans enfant, et il m'écrit qu'il est « prêt à être là au maximum » . J'hésite beaucoup, mais je finis par accepter de ne pas avoir d'enfant.

André me fait des promesses qu'il ne tient pas.

Début janvier 87, je le quitte. Et pourtant, je l'aime... Il m'écrit beaucoup, me téléphone régulièrement.. Le 11 novembre 87, il vient à Paris et frappe à ma porte. André est un homme supérieurement intelligent, extrêmement cultivé et d'une grande douceur... La relation reprend.

Printemps 2001 : André devient responsable d'une paroisse en Belgique. Je m'installe avec lui dans son « appartement de fonction », dans la plus grande discrétion, ou plus exactement dans la clandestinité.

Vendredi 16 juin 2006 : Je repasse chez moi après mes cours, juste avant de prendre mon train pour la Belgique.

Le téléphone sonne : c'est le supérieur religieux d'André, quelqu'un dont je n'ai jamais entendu parler. Il me dit que je ne reverrai plus André, que je vais trouver une lettre de rupture sur la table. RIEN ne me laissait prévoir cette rupture... Je m'effondre au sens propre.

Lorsque je sors de ma torpeur, je compose le numéro du Provincial belge, que mon téléphone a gardé en mémoire.

Je demande à parler à André. « Il vous aime et ce n'est pas bon pour lui ! Son psychiatre lui interdit de vous parler ! ». Le Provincial veut me rencontrer. Dans un premier temps, je refuse. Je lui explique que je ne suis pas croyante, qu'en plus, je n'ai pas la notion de hiérarchie et que « je n'en ai rien à faire qu'il soit le supérieur d'André ». Il insiste. Je réfléchis. J'accepte de le voir à Paris.

Mais il m'a déjà écrit une lettre, datée du 16 juin 2006, à laquelle il a joint un courrier d'un avocat : « Si je cherche à entrer en contact avec André, plainte sera portée contre moi pour harcèlement ».

Le Provincial belge m'envoie une deuxième lettre (recommandée), datée du 28 juin 2006.

Il m'annonce qu'il ne viendra pas me rencontrer à Paris (alors que c'est lui qui avait demandé à me voir) et il m'informe qu'il a écouté tous les messages que j'ai laissés sur le portable d'André (que je destinai à André, bien sûr, et à personne d'autre). Il termine sa lettre en me signifiant que dorénavant, tous mes contacts devront passer par l'avocat belge.

Je multiplie mes démarches pour trouver de l'aide : je me heurte à des murs... Je « craque »...

Mon médecin me prescrit des somnifères, puis des antidépresseurs, puis des anxiolytiques. Un traitement lourd. Je ne vis plus, je survis... Heureusement, une amie de mes parents passe des heures à m'écouter... Elle seule comprend ma souffrance et mon désarroi.

Ne pas pouvoir parler à André... Je pense à ce qu'a dit Marek Halter : « La violence commence où la parole s'arrête ».

Je téléphone à différentes communautés de la congrégation d'André dans le monde, en vain : le nom d'André a été enlevé de l'annuaire religieux. PERSONNE NE SAIT OU EST ANDRÉ !

Le 21 novembre 2006 (cinq mois après la disparition d'André), je téléphone dans plusieurs villes du Canada. A Montréal, c'est un laïc qui me répond et il passe immédiatement la communication à André... Très vite, André me dit que le Provincial belge ne doit pas savoir que je l'ai retrouvé... Il éclate en sanglots. Il me dit que ce n'est pas lui qui est à l'origine de la lettre d'avocat. Il me demande comment j'ai réagi à la lecture de sa lettre, écrite en septembre et envoyée par l'intermédiaire de l'avocat belge : il m'écrivait que nous allions nous revoir. JE N'AI JAMAIS RECU CETTE LETTRE ...

ET LUI N'A REÇU AUCUN DES quatre COURRIERS que je lui ai envoyés par l'intermédiaire de l'avocat belge...

Il voit régulièrement un PSYCHIATRE et un CONSEILLER SPIRITUEL ...

Il me dit qu'il est toujours attaché à moi...

Lorsque j'essaie de le rappeler ensuite, j'obtiens toujours la même réponse : « Le Père Provincial interdit qu'on lui passe les communications »...

Ma santé se dégrade...Plusieurs fois je pense à en finir avec la vie...

Début mars 2007, une Canadienne qui a beaucoup souffert après la rupture avec son ami prêtre et qui a écrit son histoire, téléphone au Provincial canadien... A partir de ce moment-là, André me téléphone 2 ou 3 fois par semaine pendant presque 1 an. Il me dit qu'il va rentrer en Europe avant la fin de juin 2008 et que nous allons nous revoir...

14 février 2008 : André me téléphone pour me dire que ses médecins et son conseiller spirituel sont unanimes, il ne doit plus me contacter s'il veut sortir de sa dépression... Je n'ai pas le temps de dire quoi que ce soit : il raccroche. DEPUIS, PLUS DE NOUVELLES ...

Le Provincial belge me dit au téléphone qu'André va quitter le Canada mais qu'il ne sait pas où il va l'envoyer. Il me rappelle qu'il possède un double de la lettre de rupture qu'André m'avait laissée sur la table avant de disparaître...

André est quelqu'un de faible. Il avait 5 ans lorsque sa mère l'a mis dans une école tenue par des Jésuites dans le but d'en « faire » un prêtre... Il a toujours obéi à ses supérieurs religieux.

PERSONNE N'APPARTIENT A PERSONNE . André avait le droit de me quitter, mais pas de cette façon. Je ne demande absolument pas à reprendre la vie de couple avec lui. Je voudrais seulement savoir où il est et pouvoir avoir des contacts avec lui de temps en temps ; des contacts amicaux. André m'a demandé régulièrement de l'aider à faire face à sa dépression. Il m'a dit que c'est lorsqu'il est entré dans l'Eglise qu'il a commencé à déprimer et qu'il a commencé à se sentir mieux lorsque je suis entrée dans sa vie...

Que signifie ce mot trouvé sur la table : « Bien chère Anne-Marie, Je t'aime et rien, ni personne ne pourront me l'enlever. » ? Je ne peux pas accepter au bout de 23 ans d'être jetée comme un mouchoir en papier...

J'étais agnostique, je suis athée. Je n'accepte pas que des chefs religieux soient intervenus dans ma vie privée. Une amie, une ancienne compagne de prêtre canadienne, un prêtre marié, la Présidente DE PLEIN JOUR , Dominique, ont été là au bon moment... Sans eux, je serai dans la tombe...

Anne Marie

LETTRE AU PAPE BENOÎT XVI

Plein Jour c/o Dominique Venturini /Cigalon, Rue du serpolet 84160, Lourmarin

Le 20 août 2008

A notre frère Benoît XVI

Bien que tous nos envois précédents soient restés sans réponse, nous faisons confiance à votre volonté de réforme.

« Si vous avez la foi, vous soulèverez des montagnes... de préjugés. »

A l'occasion de votre séjour en France, permettez-nous de vous faire part de notre vive inquiétude face à une institution qui s'entête à nier le sexe et à inférioriser la femme.

Si les JMJ de Sydney ont pu donner de l'Eglise une image dynamique, la face cachée n'en est pas moins sombre. Vous avez présenté des excuses aux victimes des prêtres pédophiles, et c'est justice. Il était grand temps que cesse le scandale de la politique de dissimulation de l'Eglise catholique. Déjà en 1962, le document « Crimen sollicitationis » ordonnait aux évêques de garder au secret, dans un coffre, tous les cas d'abus sexuels perpétrés par des ecclésiastiques. Des victimes, on exigeait le silence. Cette réflexion cynique d'un évêque : « Seul, le silence pourra éteindre votre soif de justice. »

Le camouflage n'est pas constructif . Vous pouvez changer les choses.

Force est de constater que les sévices sexuels revêtent un caractère endémique, puisque le monde entier en est contaminé. Aux USA, en 2004, 4400 prêtres sur 42000 étaient mis en accusation. Le cas le plus connu est celui du P. O'Grady qui, pendant 20 ans, a pu se livrer à ses agressions sexuelles sur les jeunes, en toute tranquillité. Les dénonciations des victimes se sont heurtées à une fin de non-recevoir de la hiérarchie, plus soucieuse de préserver sa réputation que de porter secours aux enfants. **Accueillir la critique ! Vous pouvez changer les choses.**

Le maintien du secret aboutit à la protection des fautifs, simplement déplacés d'un endroit à l'autre.

En Angleterre, G. Wilmer, ancien élève des Salésiens, témoigne de sa vie brisée.(Goliath n°120) Les Salésiens lui ont offert 20 000 livres sterling pour acheter son silence. Les évêques et les supérieurs religieux s'estiment au dessus des lois civiles qu'ils enfreignent sans sourciller. **Pour le respect des lois, vous pouvez changer les choses.**

Comment expliquer que les prêtres catholiques soient si enclins à la pédophilie ? Le célibat ecclésiastique imposé uniformément à tous, en est vraisemblablement la cause. Une sexualité réprimée n'engendre-t-elle pas un déséquilibre ? D'où la recherche de satisfactions compensatrices, parfois criminelles. Pourquoi ne pas laisser la liberté du choix aux candidats au ministère presbytéral ? Tous les hommes ne sont pas faits pour vivre seuls. Un « vieux garçon » dépressif peut-il communiquer à ses ouailles autre chose que son mal-être ?

Cette discipline marginalise les prêtres. Peuvent-ils vraiment comprendre, sans l'avoir vécu, ce que représente un travail professionnel avec ses servitudes ? Leur statut et leur fonction les mettent à l'abri des aléas et des risques de la vie. Ils ignorent tout des charges, des démarches, des luttes que le commun des mortels doit assumer pour sa subsistance et les besoins de sa famille. Comment peuvent-ils diffuser la Bonne Nouvelle sans avoir expérimenté eux-mêmes l'épaisseur des engagements humains ? **Face à cette surprotection, vous pouvez changer les choses.**

Et lorsque à la quarantaine, l'affectivité et la sexualité se réveillent chez les ministres du culte, quelle est votre attitude vis à vis de la femme? Condamnée pour être l'instigatrice du surgissement de l'amour ? Et voilà notre homme empêtré dans un double engagement : l'Eglise ou la compagne ? Soit, résolument, il élimine cette dernière. Soit, il lui accorde quelques miettes de son temps, et mène une double vie. Semblable à l'homme marié qui, pendant des années, promet à sa maîtresse qu'il va divorcer. **Face à cet écartèlement, vous pouvez changer les choses.**

Mais qui parle de la souffrance de la femme ? Autant les médias se sont focalisées sur les victimes des pédophiles, autant elles demeurent silencieuses sur ce qu'endurent les compagnes de prêtres. Et pour cause ! Leur existence est niée par leur clandestinité. En raison de l'interdit, elles doivent renoncer à une vie de couple, et le plus souvent à la maternité. La souffrance existe aussi chez le prêtre, mais elle est tempérée. Il garde son statut social, ses relations, un travail qu'il aime. Tandis qu'elle, soumise à une dépendance totale, a tout perdu. Avec une forte culpabilité en prime. Quel gâchis ! **Face à la souffrance de ces femmes, vous pouvez changer les choses.**

Vous tolérez une exception à la règle du célibat obligatoire. Les prêtres de rite oriental, les Anglicans ou les pasteurs protestants ralliés à l'Eglise romaine, exercent pleinement leur ministère.

Que dire de la façon inhumaine dont sont rejetés les prêtres qui renoncent à leur ministère pour se marier ? Aucun accompagnement à celui qui, brusquement, est privé d'argent, de logement, de travail, et doit pourtant assurer sa subsistance et celle de sa compagne. Interdiction lui est faite d'assumer une quelconque responsabilité religieuse. Quel dommage pour les communautés que vous privez d'éléments dynamiques et généreux.

Comment pouvez-vous justifier l'exclusion, que ce soit des prêtres mariés, des divorcés remariés, ou des homosexuels, alors que Jésus n'a pas hésité à partager des repas avec des gens estimés peu fréquentables.

Nous attendons de vous que vous soyez à l'écoute du peuple de Dieu, de sa frustration, de l'évolution des mentalités qui ne supportent plus l'intransigeance de règles obsolètes. Nous vous demandons de rétablir le dialogue entre les laïcs et la hiérarchie, dans un climat de confiance. Accepter que les hommes et les femmes de ce temps soient responsables et libres de mener leur vie selon leur conscience, sans ingérence d'un pouvoir religieux autoritaire. Reconnaître que les chrétiens animés de l'esprit de Dieu sont habilités au même titre que les clercs, et avec leur collaboration, à témoigner de la lumière de l'Évangile par leur vie au milieu du monde.
Respectueusement

Dominique Venturini
Présidente de l'Association « Plein Jour »

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir

Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer

et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions

Je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseau au réveil

et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement et à l'indifférence

Aux vertus négatives de notre époque

Jacques BREL